

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur des universités, à Paris le 29 septembre 2016.

Mesdames, Messieurs les Ministres,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Monsieur le Président.

Je veux saluer les représentants de l'université Pierre et Marie Curie et d'autres qui sont venus pour célébrer un événement que l'on ne pensait plus à l'échelle d'une vie humaine pouvoir connaître : l'inauguration du campus de Jussieu. Moi qui ne suis pas de la génération des étudiants qui fréquentent aujourd'hui l'université, mais j'ai été étudiant même si vous ne vous en rendez pas toujours compte, je me souviens de ce qu'était le chantier déjà, de ce qu'il a pu représenter après les années 70.

C'est un chantier qui aura duré, vous l'avez dit, Monsieur le président, 20 ans et qui était nécessaire compte tenu de ce qu'a été l'amiantage donc ce qu'il fallait faire notamment pour des raisons de santé et vous avez eu raison d'insister comme vous l'avez fait sur les personnels qui ont été confrontés à cette épreuve. Vous avez également insisté sur ce que devait être la remise aux normes de ce qu'avait été l'équipement lui-même et la rénovation constante qui a été celle de Jussieu pendant 20 ans. 20 ans d'obstination, de ténacité, d'abnégation face aux aléas financiers, aux polémiques multiples et aux rapports de la Cour des Comptes.

Rien ne vous a découragés et vous avez tenu bon les uns et les autres dans la durée. Votre patience, même s'il y a encore à faire, est aujourd'hui récompensée. C'était une opération particulièrement lourde, Jussieu. Vous l'avez rappelé, c'était un projet de l'architecte Edouard ALBERT auquel MALRAUX en 1964 avait confié la réalisation de cette université parce qu'il y avait à cette époque la volonté d'accueillir de nombreux étudiants, il y avait l'intuition que la force de la France était dans sa jeunesse, intuition qui a été confirmée par les événements peu de temps après. Il y avait également cette volonté d'assurer une démocratisation et de trouver les financements pour permettre qu'il y ait de grandes universités au cur même de Paris. C'était le choix, Jussieu avait donc ouvert avant même que l'opération ait été achevée faute de crédits, le fameux grill Albert surplombé par la tour Zamansky. Je n'étais jamais venu jusqu'au sommet de la Tour mais on me dit qu'aucun président de la République n'était jamais venu. Je ne sais pas mais si un prédécesseur était monté jusqu'à la tour et son sommet peut-être aurait-il décidé d'y installer ses bureaux tellement la vue est admirable sur Paris, sur l'Île-de-France.

Je voulais aussi insister sur le fait qu'il y a toujours eu ici malgré toutes les vicissitudes que l'on vient de rappeler une grande activité scientifique, des chercheurs, des professeurs qui ont travaillé sans cesse et également une vie étudiante particulièrement riche pendant ces dernières années. Aujourd'hui c'est un nouveau campus végétalisé, moderne, ouvert qui nous accueille, qui comporte, et c'est l'essentiel, des laboratoires, des équipements, des bibliothèques. C'est un grand centre d'attractivité de l'enseignement supérieur français, franciliens, 30.000 étudiants, 10.000 personnels et 1.200 doctorants étrangers qui sont là et qui nous permettent de faire rayonner le savoir en France et surtout partout dans le monde. Parce que le prestige d'une nation c'est son rayonnement, ce sont ses performances qui sont indissociables de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il n'y a pas de puissance au monde, et plusieurs concourent à ce niveau, qui ne cherche à élever par la connaissance, par le savoir, par l'innovation, par la

niveau, qui ne cherche à s'élever par la connaissance, par le savoir, par l'innovation, par la recherche. C'est indissociable d'ailleurs non seulement de la production des savoirs, ce qui est l'ambition d'une grande démocratie, mais aussi des applications dans la société. La science n'est pas faite pour elle-même, elle est faite pour apporter des changements considérables dans les modes de vie, pour donner du mieux-être, pour permettre d'allonger la vie, pour permettre de soigner, pour permettre de comprendre, pour développer l'esprit critique, et c'est en ce sens qu'on ne peut pas dissocier enseignement supérieur et recherche non seulement de l'économie, mais surtout de la démocratie, de la culture et du rayonnement.

L'autonomie des universités a été une décision majeure même si elle a été sans doute contrainte dès l'époque où elle s'est annoncée, il y a plus de 40 ans. Mais il fallait rompre avec une conception centralisée qui appliquée à l'université tournait le dos à l'efficacité, à l'émulation mais aussi à la collégialité qui est le fondement même de la culture universitaire. Cette autonomie, valeur s'il en est partout dans le monde et aussi dans l'histoire depuis le Moyen Âge jusqu'à aujourd'hui, est à la fois une conquête et en même temps une menace - je le sais - un espoir et aussi une inquiétude. Il y a toujours celles et ceux qui craignent que l'autonomie signifie l'abandon par l'État de ses responsabilités, d'autres qui peuvent redouter que l'autonomie ne serait qu'une mise en compétition, en concurrence au détriment de ceux que l'on pense être les plus faibles. Il y en a d'autres qui voient l'autonomie comme un moyen de se renforcer, de coopérer, d'assurer des regroupements. Vous avez choisi, et votre propos, Monsieur le Président, allait dans ce sens, cette vision-là de l'autonomie qui est une vision exigeante, qui appelle à ce que l'État joue son rôle, pleinement son rôle, à la fois pour fixer les orientations mais également le niveau des budgets. Vous avez également développé l'idée d'une autonomie qui n'était pas le repli sur soi-même mais, au contraire, l'élargissement à des forces qui existent dans l'enseignement supérieur, j'y reviendrai.

Il est exact que la situation financière des universités que nous avons rétablie reste préoccupante et que nous devons y veiller. Je me souviens que, arrivant en 2012 il y avait 20 universités qui étaient en situation de déficit, toutes sont aujourd'hui rétablies mais avec quelles contraintes sur leur propre fonctionnement. Je n'oublie pas les inquiétudes chaque fois qu'il est question de fonds de roulement, fonds de roulement qui ne disent rien à personne mais qui, pour les présidents d'université, signifient en définitif les moyens de fonctionner et surtout de préparer l'avenir à travers des investissements. L'autonomie prend son sens dans une vision d'ensemble de l'enseignement supérieur et de la recherche car je ne veux pas dissocier enseignement supérieur et recherche. L'université moderne ne distingue pas l'enseignant du chercheur, n'oppose pas le professeur au savant, désormais plus que jamais l'enseignant est chercheur, l'enseignant-chercheur en est une illustration. C'est pourquoi il était si important qu'à l'université Pierre-et-Marie-Curie vous puissiez mettre l'essentiel de vos priorités non seulement dans l'accueil des étudiants, dans leur suivi, dans leur formation mais également dans la recherche. Les investissements d'avenir ont pu vous accompagner.

Chaque université, chaque laboratoire, chaque grande école vient s'ancrer dans un territoire, vient rappeler une histoire, fait valoir ses atouts. Il y a aussi des liens profonds qui se sont tissés entre ces lieux de savoirs des villes, des régions et des territoires. Mais l'enjeu, et vous l'avez parfaitement compris, est aussi international, ce qui compte c'est que nous puissions porter dans la mondialisation, ce qui veut dire aussi la compétition, une conception de l'enseignement supérieur et de la recherche qui nous permette de tenir notre rang et même de défendre un modèle. Face à une Europe qui est à la peine pour ne pas dire davantage, qui désespère même les Européens les plus convaincus, il y a dans l'Europe des universités ce qui peut lui permettre de rebâtir son futur. S'il y a un domaine sur lequel nous pouvons tous nous retrouver au-delà de nos difficultés, de nos sensibilités ou de nos valeurs différentes quand il s'agit de traiter de grandes questions, c'est bien sur la connaissance, le savoir, l'université et la culture. Et s'il y a une impulsion nouvelle à donner à l'Europe après ce que le peuple britannique vient de décider c'est bien sur la question de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la culture.

Il y a un programme Erasmus qui est chaque fois cité et qui, il est vrai, a permis à des centaines de milliers d'étudiants de pouvoir connaître d'autres lieux de savoirs. Mais, est-ce que ce

programme n'est pas finalement à son début plutôt qu'à sa maturité ? Nous devons faire en sorte qu'il y ait beaucoup plus d'échanges, beaucoup plus de mobilité et pas simplement pour les étudiants, pour tous les jeunes qui veulent connaître, comprendre ce qu'est l'Europe et surtout qui veulent partager un certain nombre de savoirs. Le local qui justifie un territoire, l'international qui appelle ce dépassement, tout cela fait que nous avons voulu qu'il puisse y avoir une nouvelle politique de sites, une nouvelle carte qui puisse se dessiner pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Et nous voulions qu'à travers la loi dite Fioraso du 22 juillet 2013, puissent être créées les communautés d'universités et d'établissements maintenant, comme souvent dans la politique de l'Etat ou des politiques publiques, ramenées à un sigle, un acronyme, les COMUE. Communauté peut paraître meilleur, communauté scientifique, communauté universitaire, COMUE il y a un côté mutation pour ne pas dire décharge électrique, donc il peut y avoir là des réticences, des réserves et je peux les comprendre mais en même temps chacun, et vous l'avez illustré, peut admettre que ce rassemblement, ce regroupement qui peuvent prendre des formes très différentes est une chance, une condition. Qui aurait pu dire que l'université Pierre-et-Marie-Curie prenne cette forme d'organisation avec une nouvelle entité, un nouveau nom, Sorbonne Universités, puisque c'est le choix qui a été fait de manière à ce qu'on puisse rassembler toutes les disciplines, les sciences, et pour qu'on puisse avoir un établissement qui soit bien plus qu'une COMUE mais qui soit véritablement une université de dimension internationale.

Je sais bien que d'autres choix sont possibles, d'autres modes d'organisation et il y en a eu beaucoup selon chaque configuration, selon des traditions propres aux établissements, selon les ambitions que l'on pouvait porter. Ce que je peux dire c'est que la loi l'avait prévu, tout doit se faire par échange, par discussion, par consentement dans l'intérêt commun. Rien ne doit être brutal mais en même temps il n'y a pas de temps à perdre et quelquefois le temps c'est l'Etat, son administration qui peut le faire perdre aux universités. Je sais que les ministres, la ministre de l'Education nationale, le secrétaire d'Etat aux Universités, sont absolument conscients, sont des partenaires et des alliés pour cette politique parce que nous l'avons voulue. Les communautés d'établissements, ce sont des communautés de travail qui se fondent sur des expériences, des spécialités et qui participent d'une œuvre collective, c'est-à-dire l'interdisciplinarité, qui justifie les regroupements.

Les IDEX et les I-SITES, là aussi belle invention permettant de comprendre ou de faire comprendre à chacun de quoi il s'agit, sont en réalité des moyens qui sont mis à la disposition justement de cette ambition. Parfois il y a des difficultés non pas simplement à comprendre de quoi il s'agit mais à trouver le bon cheminement et savoir quels seront les bons critères, quelles seront les justifications qui feraient que tel ou tel regroupement ou telle université puisse bénéficier de ces fonds. Je suis conscient de cette complexité que nous avons voulue à travers la politique qui a été celle justement des investissements d'avenir qui obéit à des jurys et je sais qu'ici vous êtes sensibles à ce que peuvent représenter des jurys. Mais il n'empêche, facilitons ces procédures, allons plus vite, c'est très important que la France puisse accéder à ces financements à travers vos universités.

Notre pays se situe au sixième rang mondial pour les publications scientifiques, le CNRS est le premier publiant scientifique mondial, nous devons aussi être fiers que huit prix Nobel, quatre médailles Fields puissent avoir été ces dernières années la récompense de ces talents et de ces chercheurs mais aussi de l'université française et des grands organismes de recherche. Comment ne pas évoquer ici Claire VOISIN à laquelle le CNRS vient de décerner une médaille d'or, un honneur qui rejaille sur l'Institut de mathématiques de Jussieu ? Je veux ici la féliciter et vous dire toute la fierté qui est la nôtre, et en même temps je ne veux pas sous-estimer les faiblesses ou les handicaps que notre recherche continue de porter.

Nous avons un problème de reconnaissance de l'excellence. Il y a la question des classements. Thierry MANDON à juste titre a confié une mission à l'Inspection générale pour mettre en lumière de quelle manière sont faits les classements et comment nous pouvons adapter notre propre organisation pour nous élever dans ces classements. Il y a plusieurs conceptions de l'excellence et

nous n'avons pas forcément les mêmes que ceux qui nous classent mais ils nous classent, c'est bien là le problème. Nous savons que celui de Shanghai utilise des normes qui ne sont pas toujours favorables au système universitaire français, qui lui-même est très éclaté, de nombreuses structures, j'y reviens, les unités mixtes ne sont pas toujours reconnues et puis il y a cette évaluation des sciences humaines et sociales que nous revendiquons et qui ne sont pas toujours considérées par nos concurrents. Nous sommes néanmoins le troisième pays en termes de réponses au projet européen, crédits européens qui avaient été menacés et que nous avons sauvegardés. Nous sommes les premiers en taux de réussite dans les appels à projets et j'ai voulu qu'il y ait davantage de projets d'excellence qui puissent être retenus. Reste qu'au-delà de la critique de l'outil, le classement, il y a forcément des réformes à mener, des mesures à prendre qui nous concernent en donnant davantage de moyens d'abord aux universités et en facilitant leur organisation et donc leur rapprochement.

Nous avons un autre défi au-delà de l'excellence, qui est le défi majeur. Nos universités participent de l'excellence, nos universités nous portent au nom de l'excellence partout, nos universités sont des lieux de recherche et de formation, mais nous avons un deuxième défi qui est celui de la croissance du nombre d'étudiants. C'est une bonne chose à condition que nous répondions aux questions que cette augmentation des effectifs soulève. Chaque année, les universités françaises accueillent entre 35.000 et 40.000 étudiants supplémentaires. Certains s'en accablent, reprochent à la démographie d'avoir ces conséquences et voudraient que la démocratisation recule pour que la démographie puisse être maîtrisée. Ce mouvement est irrésistible et ce mouvement est positif, il se poursuivra jusqu'au début des années 2020 et notre pays doit avoir un taux de diplômés qui corresponde à son ambition. Aujourd'hui, il y a à peu près 44 % d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur. Si nous voulons être pleinement dans la société de connaissances nous devons accueillir plus d'étudiants et pouvoir les accompagner dans un parcours qui puisse déboucher sur un métier ou un programme qui puisse véritablement les satisfaire.

Voilà pourquoi les efforts budgétaires consentis doivent être poursuivis : pour 2017 le budget de l'enseignement supérieur et de la recherche s'élèvera à 24 milliards d'euros, soit une augmentation de 850 millions. Il y a aussi et je prends la mesure de ce que cela peut représenter, la sécurisation des locaux universitaires qui vient s'ajouter à tout ce qu'il y a lieu de faire, y compris pour le développement durable et la protection de l'environnement, sans compter ce que nous devons faire pour accueillir davantage d'étudiants. La stratégie qui a été choisie, ce qu'on appelle la StraNES, c'est de faire que nous puissions atteindre 60 % d'une classe d'âge diplômés de l'enseignement supérieur dans la décennie qui vient. On nous dira « mais pourquoi fixer un objectif à 10 ans ? », sous-entendu « vous ne serez plus là ». Je remercie ces belles âmes de penser à mon espérance de vie, je ne parle que de cela. Ou l'autre question, c'est de se dire « mais pourquoi se fixer un objectif aussi lointain ? » Parce que nous avons besoin de mobiliser la société. Nous avons besoin de dire aux familles et aux jeunes, ceux qui sont encore aujourd'hui au collège, au lycée : « nous voulons que vous alliez vers l'enseignement supérieur et vers l'université ». Pour vous assurer une formation de qualité, pour vous élever dans la connaissance, nous avons besoin de vous dans ce parcours de qualifications, de savoirs et de connaissances. Cela va nous donner davantage d'atouts dans le monde et aussi sur le plan de notre propre cohésion. C'est là que nous rencontrons tous les objectifs, objectif personnel, l'épanouissement, l'accomplissement, l'émancipation, l'objectif culturel, avoir un pays qui partage autant qu'il est possible les savoirs et les sciences, mais aussi un objectif de solidarité entre nous, de cohésion et enfin un objectif qui puisse sur le plan économique nous donner toutes les conditions pour réussir.

L'essentiel dans cette politique, c'est le premier cycle et d'éviter ce que vous avez appelé la sélection par l'échec. La situation n'est pas nouvelle mais elle n'est pas plus acceptable, 40 % de nos étudiants réussissent leur licence, contre 60 % chez nos voisins allemands même si le système est très différent. Nos universités ont besoin de rénovations pédagogiques et nous devons personnaliser davantage l'enseignement, renforcer la place des cours avec des effectifs moindres qu'aujourd'hui, accompagner les étudiants qui peuvent être mal orientés, organiser la

moindres qu'aujourd'hui, accompagner les étudiants qui peuvent être mal orientés, organiser le tutorat, permettre l'innovation par le numérique, bref, nous devons faire davantage pour l'orientation. L'orientation ne commence pas au moment où un jeune se présente à l'université, l'orientation se prépare au collège et surtout au lycée. Rien n'est pire que l'orientation par défaut, imposée, qui est d'ailleurs une des causes de l'échec dans le premier cycle.

Nous devons aussi, c'est notre deuxième engagement, faire que nous puissions renforcer la qualité de nos formations et de donner aux étudiants davantage d'armes pour préparer et réussir leur insertion professionnelle vers les métiers d'avenir, ceux qui ne sont pas encore connus et qui vont être les métiers proposés par les entreprises ou par les acteurs publics. L'essentiel aussi est de poursuivre le rayonnement et l'ouverture internationale de nos universités, d'accueillir davantage de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants venant de tous les pays du monde qui seront les décideurs de demain. C'est pourquoi les conditions d'accueil ont été améliorées pour les étudiants étrangers, pour que le séjour soit simplifié, pour que puissent être créés des titres pluriannuels. Quelle chance nous avons chaque fois que nous accueillons des étudiants étrangers qui plus tard seront les meilleurs ambassadeurs de la France et de la culture française partout dans le monde. Quelle chance nous avons quand des chercheurs décident de venir ici s'installer ! On me dira « mais il y a d'autres chercheurs qui partent à l'étranger », de grands chercheurs français. Cela fait partie aussi de leur cursus, cela fait aussi partie de ce qu'ils veulent faire à condition que nous puissions être attentifs à leur retour et que nous leur donnions les meilleures conditions non seulement pour vivre, ce qui est l'aspect de rémunération, mais aussi pour se loger et surtout pour continuer à chercher. Ce que veut un chercheur c'est avoir les meilleures conditions pour poursuivre sa mission.

Alors face à ces défis du nombre d'étudiants, face aussi à la compétition qui existe à l'échelle mondiale, face au devoir que nous avons de faire rayonner nos universités et en même temps de permettre aux étudiants de trouver des métiers et donc des emplois qui correspondent à leur qualification ou à leur formation, il y a des idées qui reviennent dans le débat public et qui ne sont pas conformes à mes yeux à l'ambition qui est la nôtre, d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur. Il y a d'abord la sélection à l'entrée qui réserverait les études supérieures à une fraction de la jeunesse. On ne peut pas résumer un individu, un jeune, à une mention obtenue au baccalauréat ou à une vision partielle de ses capacités et de ses aptitudes. On ne peut pas décourager les jeunes de poursuivre des études à contretemps des intérêts du pays. La France ne souffre pas de trop d'étudiants, donc faire le choix de la démocratisation de l'enseignement supérieur c'est placer le droit à la formation au cœur du pacte républicain.

Mais une fois que j'ai posé ce principe de l'ouverture des universités, du fait que nous ne devons pas placer une sélection à l'entrée, nous avons néanmoins plusieurs devoirs. Le premier c'est l'orientation, faire en sorte que les étudiants aillent là où ils peuvent s'épanouir, poursuivre leurs études avec un taux de réussite et là où ils peuvent également espérer pouvoir construire leur vie pour demain. Nous devons aussi les conduire là où nous disposons de capacités d'accueil plutôt que là où elles sont saturées. Nous devons aussi faire que dans ce qu'on appelle le droit à la « poursuite d'études », qui est un droit auquel les ministres sont très attachés, il puisse y avoir au niveau notamment du master une décision qui soit prise. Parce que si tout étudiant doit pouvoir continuer son parcours, tout étudiant ne peut pas prétendre aller dans le même master. Il y a donc des raisons qui justifient qu'à la fois pour augmenter le niveau de formation des jeunes, permettre aussi de garantir une qualité de l'enseignement, il puisse y avoir une discussion qui est actuellement engagée pour l'entrée en master et les ministres en ont la responsabilité. Il ne s'agit en aucune façon de faire en sorte qu'il puisse y avoir un empêchement, mais tout simplement une orientation, l'orientation c'est le principe fondamental.

Il y a d'autres idées qui quelquefois circulent qui seraient de relever les frais d'inscription et donc d'entraîner une sélection par l'argent ou plutôt par l'endettement, parce que ce serait la conséquence. Aux Etats-Unis si on veut retenir ce chiffre, la dette étudiante cumulée dépasse aujourd'hui 1.000 milliards de dollars et il y a maintenant des problèmes pour récupérer ces fonds, donc une certaine bulle financière s'est créée à travers les droits d'inscription ou les frais d'inscription, le coût pour les jeunes, pour leurs parents de pouvoir accéder à l'université. Je me

refuse à cette solution parce que ce serait ajouter aux difficultés d'insertion des jeunes le boulet de l'endettement. Former la jeunesse est un investissement, un investissement que la Nation doit consacrer et c'est finalement un des choix qui est toujours proposé : où affecter l'impôt et vers quelles fonctions collectives ? C'est un des choix les plus dignes dans une démocratie, savoir ce que nous consacrons à telle ou telle dépense et à tel ou tel objectif.

Mais si nous voulons qu'il y ait cette démocratisation de l'université, de l'enseignement supérieur, il faut aussi que nous puissions améliorer les conditions de la vie étudiante, ce qui a été fait depuis 2012 : 500 millions d'euros ont été mobilisés à cette fin 40 % de plus que dans le mandat précédent et une réforme des bourses a permis d'élargir le nombre d'échelons - de nouveaux échelons ont été créés - et surtout le nombre de bénéficiaires, c'est-à-dire un certain nombre de jeunes qui ne bénéficiaient d'aucune bourse, aujourd'hui, pourront y accéder.

Il y a eu également des réformes concernant les étudiants salariés qui pourront prétendre, qui prétendent déjà à la prime d'activité. Faut-il que des étudiants travaillent ? C'est une question qui est souvent posée. Il se trouve que des étudiants travaillent et ce qui importait, c'est qu'ils puissent être traités de la même manière que des salariés et en même temps, qu'ils puissent avoir le soutien nécessaire pour poursuivre leurs études.

De la même façon, il a été créé une aide à la recherche du premier emploi pour que les étudiants qui sortent de l'université ou de l'enseignement supérieur puissent, pendant le temps de la recherche d'emploi, garder leur niveau de bourse antérieur. Cela a été appelé l'ARPE, toujours dans cette même logique de mettre des acronymes pour qu'on n'y comprenne rien. Mais il s'agit d'une nouvelle allocation très importante, parce qu'elle est versée pendant quatre mois et ce qui là, justement, permet de prendre le temps nécessaire pour trouver le meilleur emploi possible. Je n'insiste pas non plus sur les logements pour les étudiants : 30 000 ont été construits depuis 2013 et l'objectif, ce sont 40 000 au début 2017.

Je ne veux pas oublier les personnels, ceux que Gaston BACHELARD appelait les « travailleurs de la preuve » et qui sont les acteurs du progrès, ceux qui se dévouent pour assurer l'accès de tous à l'université, des conditions parfois difficiles on les a rappelées d'un certain nombre de travaux, faire en sorte qu'il puisse y avoir les services qui sont attendus d'une université. Il était donc nécessaire qu'il y ait un agenda social qui puisse être arrêté avec une modernisation des parcours professionnels, une meilleure rémunération des agents de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et aussi un déroulé des carrières qui puisse permettre de répondre à toutes vos revendications, même s'il faudra du temps.

Je veux terminer sur ce que l'on veut dire de l'enseignement supérieur et dans quel contexte cet enseignement supérieur doit trouver son accomplissement. C'est ce qu'un économiste, STIGLITZ, a appelé la « société apprenante » et je reprends cette formule. La société doit être apprenante, c'est-à-dire qu'elle doit être toujours en apprentissage, en formation, en remise en question des savoirs et des connaissances. Une société apprenante est une société où les universités sont au cur de la cité, où ses portes sont ouvertes, où des allers-retours sont possibles, où des salariés puissent venir et c'est une dimension très importante pour l'avenir des universités dans l'enseignement supérieur.

Et de plus en plus, lorsqu'on va, à travers le compte personnel d'activité, le compte personnel formation qu'importe là aussi les mots, pouvoir permettre à des salariés de venir se former, se requalifier, c'est dans l'université qu'ils doivent trouver cette volonté collective de leur donner la meilleure qualification. C'est bien de cette idée du progrès qui est une idée de la France que je veux ici conclure en saluant les étudiants qui font confiance à l'université française, mais aussi de dire aux personnels de l'Enseignement supérieur et de la Recherche que c'est grâce à eux si la France est ce qu'elle est aujourd'hui et c'est avec eux que nous pourrons à la fois répondre aux défis du présent et assurer le succès de l'avenir.

Aujourd'hui, l'exemple de Jussieu montre qu'il faut avoir de la patience, qu'il faut avoir aussi l'esprit de ténacité et que quand on l'a, on a la réussite, même si elle ne demande pas toujours 20 ans pour être véritablement heureuse. Merci.